

Municipalité de la Paroisse de Sainte-Hénédine



Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

Yvon Marcoux de la susdite municipalité,

(Directeur général & greffier trésorier)

Le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année financière terminée le 31 décembre 2025 seront déposés à la séance extraordinaire du conseil municipal le 15 juin 2025 au 1299, route Sainte-Thérèse à 19h30. Tous sont bienvenus à cette séance.

Un résumé du document sera disponible avec le rapport du maire à compter du 7 juillet 2026 sur le site Internet de la municipalité et dans l'Info-Dinois du mois de juillet 2026.

Toute question en rapport avec les états financiers 2025 peut être transmise par écrit ou par courriel à info@ste-henedine.com ou au bureau municipal.

Donné à Sainte-Hénédine ce 19e jour du mois de mai deux mille vingt-cinq.

Yvon Marcoux,
Directeur général, greffier trésorier